

OÙ TROUVE-T-ON DES MARES EN LORRAINE NORD ?

BELGIQUE

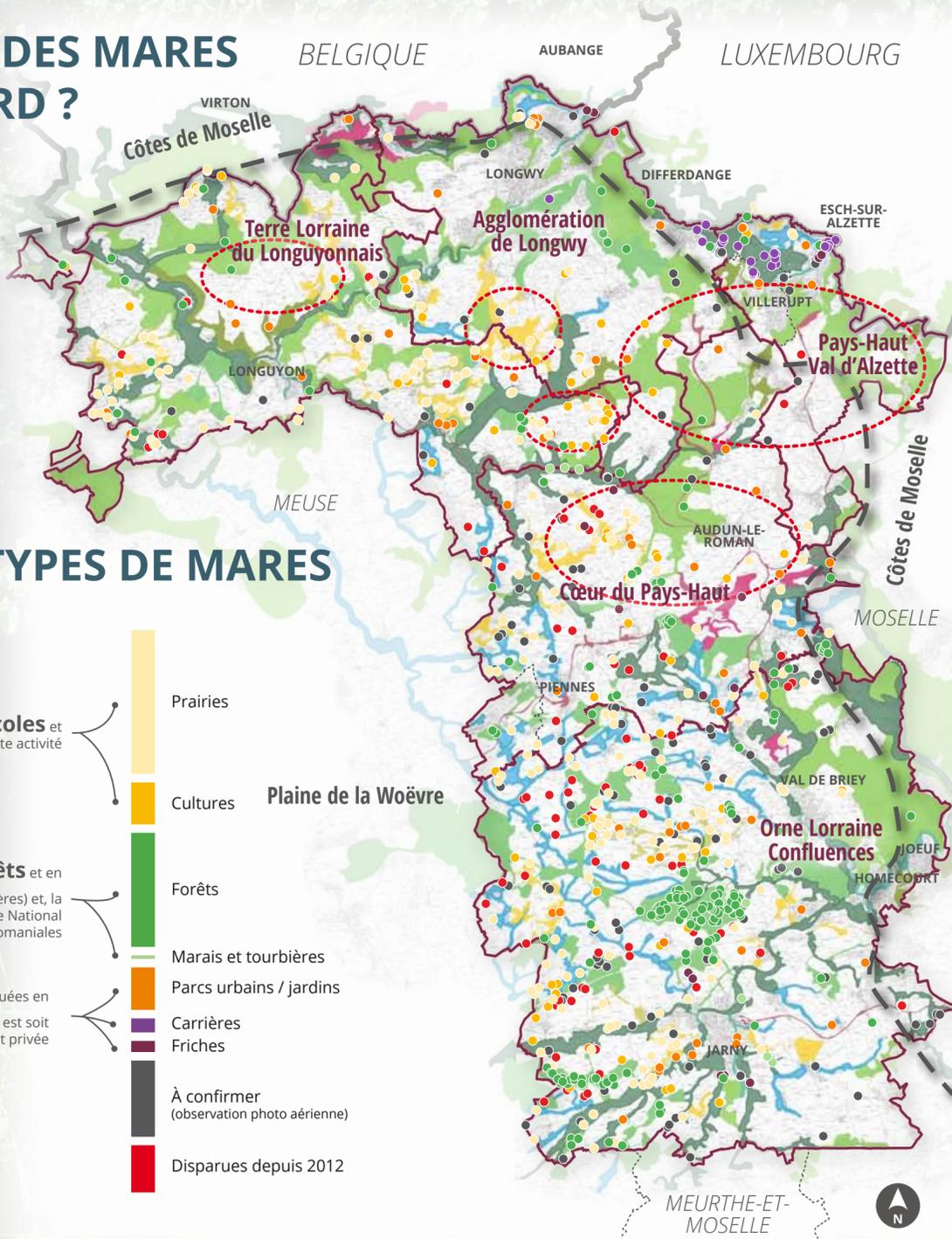
AUBANGE

LUXEMBOURG



La répartition des mares est inégale sur le territoire Nord Lorrain :

- sur la frange Est et Nord, on trouve très peu de mares, à cause de la nature calcaire du sol des Côtes de Moselle,
- en revanche sur la partie Sud et Ouest du territoire, il y a beaucoup plus de mares. Le sol argileux de la Plaine de la Woèvre favorise la retenue d'eau et donc la pérennité des mares sur ce secteur.



QUELS SONT LES TYPES DE MARES DU TERRITOIRE ?

41% des mares sont sur des terres agricoles et donc dépendantes de la bonne santé de cette activité

26% des mares sont dans des forêts et en milieu humide (marais, tourbières) et, la plupart du temps, sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF) dans les forêts domaniales

16% des mares sont situées en milieu urbain et leur gestion est soit communale, soit privée

- Prairies
- Cultures
- Forêts
- Marais et tourbières
- Parcs urbains / jardins
- Carrières
- Friches
- À confirmer (observation photo aérienne)
- Disparues depuis 2012

- Trame Bleue**
 - Continuités principales
 - Continuités forêts humides
 - Continuités prairies humides
 - Continuités humides
- Communauté de communes
- Limite de front de côte
- Secteurs avec mares déconnectées de la Trame Bleue

100 mares déconnectées du réseau écologique. Elles peuvent avoir un enjeu de biodiversité, qui est à privilégier lors de la création du projet de renforcement des continuités écologiques.

Recensement : Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et AGAPE, 2018

Les mares dans les espaces agricoles : relais pour la petite faune

DESCRIPTION

La moitié des mares du territoire est d'origine agricole et se trouve au sein de prairies, mais aussi de cultures, destinée aux animaux de trait et d'élevage. Ces mares sont le plus souvent le résultat d'un creusement volontaire et sont par conséquent dépendantes des pratiques agricoles. Leur nombre est en déclin depuis les années 1950 avec la tendance à la baisse de l'activité d'élevage au niveau national et sur le secteur Nord-Lorrain particulièrement.

*** Eutrophisation :** phénomène naturel et amplifié par l'Homme qui correspond à un déséquilibre écologique lié à des apports trop importants en phosphore et en azote. Ces apports entraînent une explosion du développement des végétaux aquatiques et un appauvrissement de la biodiversité.

MENACES

- apport d'intrants trop important, à cause de la proximité des cultures : eutrophisation* de la mare,
 - dégradation des berges à cause du piétinement des animaux, s'il n'y a pas de clôtures pour protéger la mare.
- Ce sont les mares les plus fragiles et elles sont susceptibles de disparaître à cause :
- des changements de pratiques agricoles induisant leur transformation en zone de culture,
 - d'une méconnaissance de leur rôle écologique par les exploitants.

IMPORTANT

Les Chambres d'Agriculture constituent des relais essentiels pour sensibiliser les agriculteurs. Aujourd'hui, ces mares sont mises en avant par de nombreuses associations environnementales, mais aussi par des institutions comme le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine (CENL) grâce à la faune et la flore particulièrement riches que l'on peut y trouver. La mare de prairie est aussi un lieu de prédilection pour la reproduction de certains amphibiens tels que les tritons crêtés, marbrés... et peut être protégée par une clôture pour éviter aux animaux d'élevage de s'y rendre.

Mare de prairie à Piedmont, Mont-Saint-Martin (Photo : Marion Rouquette)

Les mares dans les parcs et jardins : outils pédagogiques pour observer la nature

DESCRIPTION

Créer une mare naturelle dans son jardin ou dans un espace public, c'est pouvoir remplacer quelques mètres carrés de gazon par un petit monde aquatique animé par le vol des libellules, les chants des grenouilles et une végétation luxuriante.

Les mares dans les espaces urbains sont là pour offrir un cadre de vie agréable, un petit coin de nature et la plupart du temps un observatoire de la petite faune, tout en ayant un impact positif sur la biodiversité.

MENACES

La gestion de ces mares est souvent communale et il est important de faire attention aux périodes de travaux sur la mare pour ne pas déranger la faune, et bien sûr éviter l'utilisation de produits phytosanitaires.

Au-delà des aménités procurées aux habitants en

IMPORTANT

terme d'amélioration de la santé (impact sur le stress et renforcement de l'estime de soi) et d'effets positifs sur l'environnement (développement de la biodiversité, qualité de l'eau), ces mares et/ou étangs offrent de véritables plus-values pour les territoires qui en bénéficient. Leur rôle ne se limite pas à l'amélioration du cadre de vie mais aussi à transmettre des connaissances sur la faune et la flore afin de sensibiliser, dès le plus jeune âge, le public sur l'intérêt de préserver et protéger ces espaces.



Parc Brigidi à Mont-Saint-Martin (Photo : Marion Rouquette)

Vallon de la Moulaine à Haucourt-Moulaine (Photo : Marion Rouquette)

Les mares forestières : témoins des formes karstiques du territoire

DESCRIPTION

Les mares forestières sont, comme leur nom l'indique, situées dans des milieux boisés, elles peuvent être :

- soit naturelles sous la forme de mardelles qui correspondent à des formations géologiques comme les dolines, qui peuvent faire office de mare.
- soit artificielles, dans ce cas elles correspondent aux anciens impacts de bombes datant de la première guerre mondiale (surtout dans les alentours de Verdun).

Ces différentes dépressions se sont remplies d'eau de pluie et forment aujourd'hui des mares permanentes. Suivant le stade de développement de la mare et si elle possède des berges en pente douce, on pourra trouver une flore abondante et une faune bien représentée.

MENACES

- envasement : phénomène naturel d'accumulation au fond de l'eau de la matière organique provenant des feuilles, des végétaux et organismes de la mare,
- aucune berge en pente douce,
- présence de poissons,
- présence importante de bois mort,
- ombrage trop important,
- assèchement précoce.

IMPORTANT

Il existe des mares temporaires (parfois confondues avec les ornières, la souille du sanglier, etc...), liées à la perméabilité du sol (argile, calcaire) et à l'abondance des précipitations. Elles ne permettent pas d'accueillir une végétation mésohygrophile, mais elles sont utiles pour servir occasionnellement de refuge aux amphibiens et de lieux de pontes.

Si elles doivent être comblées, il suffira d'attendre le mois de juin afin que celles-ci soit sèches et que les amphibiens soient partis.



Mare forestière permanente à Boulligny (Photo : Marion Rouquette)

Mare forestière temporaire, Sentier du ruisseau de la Vallée (Photo : Marion Rouquette)

Les mares anthropiques : propices à l'installation d'amphibiens spécifiques

DESCRIPTION

L'homme est souvent impliqué sans le vouloir dans la création de mares via le remaniement des sols. Les carrières à ciel ouvert, les gravières, les crassiers etc... peuvent être colonisés par des amphibiens qui trouvent refuge dans des petites mares temporaires formées lors de l'affouillement des sols par les machines.

Les crassiers et carrières à ciel ouvert présents sur le site de Micheville (54) sont des bons exemples où l'on peut trouver facilement des mares et des amphibiens rares sur liste rouge de l'UICN.

Le crapaud calamite, qui est absent au Luxembourg et en Belgique, ainsi que le péloïdote ponctué*, absent du Nord Est de la France, sont présents sur le site de Micheville. Le point commun de ces deux espèces réside dans l'attraction qu'elles ont pour les sols meubles et sableux et faciles à creuser. Les mares temporaires et peu profondes sont aussi des critères choisis par ces amphibiens.



IMPORTANT

Aujourd'hui la réglementation des carrières (ICPE) impose la remise en état du site par l'exploitant à la fin de l'exploitation. Mais lorsqu'il y a eu formation de mares avec la présence d'amphibiens protégés, ces mares, même temporaires, doivent être recrées. C'est un arrêté préfectoral qui peut modifier « les conditions de remise en état d'une carrière », en y incluant des mares de compensation à créer sur le site. Elles sont là pour réparer un impact fait sur un habitat causé par un aménagement ou une exploitation.

Certaines mares se sont formées quand les galeries des mines ont été ennoyées. L'eau remonte à la surface par les fissures des roches calcaires et va stagner dans de petites dépressions. Sur Micheville, une mare alimentée par des eaux karstiques abrite de nombreux amphibiens, dont l'alyte accoucheur (crapaud) qui est seulement visible dans 3 stations en Lorraine.

A Jarny, le site du « Marais de Droitaumont » repose sur une vaste dépression d'origine minière, qui forme un étang et un réseau de mares, entouré par une vaste zone humide et une roselière.

MENACES

- comblement par l'Homme lors de la remise en état des crassiers, des carrières.



Marais de Droitaumont à Jarny (Photo : Marion Rouquette)

Mare karstique à Micheville (Photo CCFHVA)

* Péloïdote ponctué (photo : Alexandre Roux CC-BY-SA 2.0)